Nilium Water Soluble Deodorizer, Original FR EXP

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 1: Identification

1.1 Identificateur de produit GHS

Nom du produit	Nilium Water Soluble Deodorizer, Original FR EXP

1.3 Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Water Soluble Deodorizer; dilute according to product label for use as a multipurpose deordoizer

1.4 Données relatives au fournisseur

Nom	HOSPECO
Addresse	10966 Industrial Parkway Bolivar OH 44612 USA
Téléphone	330-874-1017

1.5 Numéro de téléphone en cas d'urgence

US, Canada: 800-255-3924. International: +01-813-248-0585

SECTION 2: Identification du ou des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Classification SGH de: OSHA (29 CFR 1910.1200)

- Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1
- Corrosion cutanée/irritation cutanée (C.4.4), Cat. 2
- Sensibilisation cutanée (C.4.7), Cat. 1
- Toxicité aiguë, par inhalation (chapitre 3.1), Cat. 5
- Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat. 4

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement **DANGER**

Mention(s) de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Conseil(s) de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver … soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P330	Rincer la bouche.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans …

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Composant	Concentration
Eau (N° CAS: 7732-18-5; N° CE: 231-791-2)	**> 50 - < 60 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Pas de données disponibles. DANGERS: Pas de données disponibles.	
Tensioactif non ionique*	**> 10 - < 20 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat. 4; Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H318 - Provoque des lésions oculaires graves..	
Xylène sulfonate de sodium*	**> 5 - < 15 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 2A; Corrosion cutanée/irritation cutanée (C.4.4), Cat. 2. DANGERS: H315 - Provoque une irritation cutanée.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux..	
Anti-odeur*	**> 5 - < 15 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat. 4; Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1; Corrosion cutanée/irritation cutanée (C.4.4), Cat. 1; Sensibilisation cutanée (C.4.7), Cat. 1; Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) (C.4.11), Cat. 2. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.; H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.; H318 - Provoque des lésions oculaires graves.; H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>..	
Tensioactif non ionique*	**> 2 - < 6 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Danger pour le milieu aquatique, à court terme (aigu) (chapitre 4.1), Cat. 2; Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 2A. DANGERS: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H401 - Toxique pour les organismes aquatiques.	
Alcools secondaires en C12-14, éthoxylés*	**> 1 - < 5 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat. 4; Toxicité aiguë, par inhalation (C.4.3), Cat. 4; Corrosion cutanée/irritation cutanée (C.4.4), Cat. 2; Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; H318 - Provoque des lésions oculaires graves.; H332 - Nocif par inhalation..	
Alcool dénaturé*	**> 1 - < 5 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 2A; Liquides inflammables (C.4.19), Cat. 2; Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) (C.4.11), Cat. 2. DANGERS: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>..	

PEG-400*	**> 0 - < 1 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Pas de données disponibles. DANGERS: Pas de données disponibles.	
Agent de conservation*	**> 0 - < 0.1 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Corrosion cutanée/irritation cutanée (C.4.4), Cat. 1B; Sensibilisation cutanée (C.4.7), Cat. 1. DANGERS: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.; H317 - Peut provoquer une allergie cutanée..	
Acide citrique*	**> 0 - < 0.1 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 2A. DANGERS: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H335 - Peut irriter les voies respiratoires..	

Commerce déclaration secrète (OSHA 1910.1200(i))
*Les identités chimiques spécifiques et/ou les concentrations réelles ou les plages de concentrations réelles pour un ou plusieurs composants répertoriés sont retenues en tant que secrets commerciaux en vertu de la réglementation américaine 29 CFR 1910.1200(i).

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins nécessaires

En cas d'inhalation	En cas de symptômes, déplacez-vous à l'air frais. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. N'utilisez PAS la réanimation bouche-à-bouche. Si les symptômes persistent, consultez immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau	Laver immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlevez les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. N'appliquez aucun agent médicamenteux sauf sur avis d'un médecin. Obtenez des soins médicaux si nécessaire.
En cas de contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. N'appliquez aucun agent médicamenteux sauf sur avis d'un médecin. Solliciter immédiatement des soins/conseils médicaux.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir sans avis médical. Boire 2 à 3 grands verres d'eau. Appelez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Pour vous assurer que les voies respiratoires sont ouvertes, placez-le avec la tête plus basse que le corps et transportez-le immédiatement vers un établissement médical.

4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés
aucune information disponible

4.3 Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial
Traitez de manière symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs appropriés
Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2).

5.2 Dangers spécifiques du produit
aucune information disponible

Éthanol : Oxydes de carbone

Masse réactionnelle de : 5-Chloro-2-méthyl4-isothiazolin-3-one et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) : Oxyde de carbone. Oxydes d'azote.

5.3 Mesures spéciales de protection pour les pompiers
Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression sur demande, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Empêcher l'exposition humaine au feu, aux fumées, aux fumées et aux produits de combustion. Évacuer le personnel non essentiel.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence
Portez des lunettes de sécurité contre les produits chimiques avec protections latérales ou des lunettes de protection contre les produits chimiques et des gants en caoutchouc épais.

6.2 Précautions relatives à l'environnement
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les eaux libres. Voir la section 12 pour des informations écologiques supplémentaires.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage
Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité. Couvrir et contenir le déversement avec un matériau absorbant tel que de la litière pour animaux, du sable ou de la vermiculite. Balayer et pelleter dans des conteneurs appropriés pour élimination.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité
Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation de ce produit. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter de respirer les poussières. Évitez de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8. Se laver soigneusement après manipulation.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles
Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur excessive. Garder du gel. Conserver uniquement dans des contenants approuvés.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

1. Ethyl alcohol (Ethanol) (CAS: 64-17-5)
PEL (Inhalation): 1900 mg/m3 (OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 1000 ppm (NIOSH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

TLV® (Inhalation): (ST) 1000 ppm; USA (ACGIH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

2. Ethanol (CAS: 64-17-5)
PEL (Inhalation): 1000 ppm (OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 1000 ppm (Cal/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés
Appliquer des mesures techniques pour respecter les limites d'exposition professionnelle. Systèmes de ventilation. Stations de lavage des yeux. Douches.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage
Utilisez des lunettes de protection approuvées pour éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau
Gants de protection résistants aux produits chimiques lors de la manipulation de grandes quantités.

Protection du corps
Portez des gants et des vêtements de protection en cas de sensibilité cutanée.

Protection respiratoire
En cas de risque d'exposition par voie aérienne, portez une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide
Apparence	Bleu/Vert Clair
Coleur	Bleu/Vert
Odeur	Épicée
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Ininflammable
Limite inférieure et supérieure d'explosivité / limite d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	>205PMCC
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible
pH	6.0-8.0
Viscosité cinématique	Comme l'eau
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol / eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative	1.00-1.03
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Non réactif dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Risque de réactions dangereuses
Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur excessive.

10.5 Matériaux incompatibles
aucune information disponible

Xylènesulfonate de sodium : Agents oxydants puissants

Éthanol : Métaux alcalins, Agents oxydants, Peroxydes

Acide citrique : Agents oxydants, Bases, Agents réducteurs, Nitrates

10.6 Produits de décomposition dangereux
aucune information disponible

Eau : En cas d'incendie : voir rubrique 5

Xylènesulfonate de sodium : Autres produits de décomposition - aucune donnée disponible
En cas d'incendie : voir rubrique 5

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
aucune information disponible

// ----- Extrait du rapport de suggestion (07/10/2022, 8h12) ----- //
L'ATE (inhalation de gaz) du mélange est : 90000 ppmV

// ----- Extrait du rapport de suggestion (07/10/2022, 8h12) ----- //
L'ATE (orale) du mélange est : 2000 mg/kg pc

Éthanol : ACGIH : A3 Cancérogène confirmé pour les animaux avec une pertinence inconnue pour les humains.

Corrosion/irritation de la peau
Évitez tout contact avec la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque de graves lésions oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Ne devrait pas déclencher une réaction de sensibilisation.

Effet mutagène sur les cellules germinales
aucune information disponible

Cancérogène
D'après les informations fournies, ce produit ne contient aucun agent cancérigène ou potentiellement cancérigène tel que répertorié par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Toxicité pour le système reproducteur
aucune information disponible

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)
aucune information disponible

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)
aucune information disponible

Danger par aspiration
aucune information disponible

SECTION 12: Données écologiques

Persistance et dégradabilité
Biodégradable

SECTION 13: Données sur l’élimination

Méthodes d'élimination

Elimination du produit
L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Elimination des emballages
L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

DOT (US)
Pas marchandises dangereuses

IMDG
Pas marchandises dangereuses

IATA
Pas marchandises dangereuses

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

SARA 302 Components
Aucun produit chimique présent dans ce matériau n'est soumis aux exigences de déclaration du titre III de la SARA, section 302.

SARA 311/312 Hazards
Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)
Corrosion ou irritation cutanée
L ulaires graves ou irritation oculaire
F u pour la santé



SARA 313 Components
Ce matériau ne contient aucun composant chimique dont les numéros CAS sont connus et qui dépassent les niveaux de déclaration seuil (De Minimis) établis par SARA Titre III, Section 313.

Massachusetts Right To Know Components
Acide acétique, ester pentylique, CAS 628-63-7
Benzène, CAS 71-43-2
D Limonène
Éthanol, numéro CAS : 64-17-5

New Jersey Right To Know Components
Acide benzoïque, 2 hydroxy --, ester méthylique, CAS 119-36-8
Eucalyptus globulus, CAS 84625-32-1
D Limonène
Alcool éthylique, CAS 64-17-5
Xylènesulfonate de sodium, CAS 1300-72-7
Acide citrique, CAS 77-92-9

Pennsylvania Right To Know Components
Xylènesulfonate de sodium, CAS 1300-72-7

Pennsylvania Right To Know Components
Eucalyptus globulus, CAS 84625-32-1
D Limonène
Acide acétique, ester pentylique, CAS 628-63-7
Benzène, CAS 71-43-2
1 Butan ol, 2 méthyle --, 1 acétate, CAS 624-41-9
Salicylate de méthyle, CAS 119-36-8
p Cymène, CAS 99-87-6
alpha-pinène, CAS 80-56-8
Acide benzoïque, 2 hydroxy --, ester méthylique, CAS 119-36-8
Xylènesulfonate de sodium, CAS 1300-72-7
Éthanol, numéro CAS : 64-17-5
Acide citrique, CAS-No. 77-92-9

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Tous les composants sont répertoriés sur la DSL canadienne

Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory
Tous les composants sont répertoriés sur la liste des substances TSCA

California Prop. 65 Components
AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment l'acétaldéhyde et le benzène, reconnus par l'État de Californie pour provoquer le cancer, et l'éthylène glycol, reconnus par l'État de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov.

Proposition 65 de Californie - CRT : Date d'inscription/Substance cancérigène
Acétaldéhyde (CAS 75-07-0) Inscrit : 1er avril 1988
Oxyde d'éthylène (CAS 75-21-8) Inscrit : 1er juillet 1987

Proposition 65 de Californie - CRT : date indiquée/toxine pour le développement
Éthylène glycol (CAS 107-21-1) Inscrit : 19 juin 2015
Oxyde d'éthylène (CAS 75-21-8) Inscrit : 7 août 2009

Proposition 65 de Californie - CRT : date répertoriée/toxine reproductive féminine
Oxyde d'éthylène (CAS 75-21-8) Inscrit : 27 février 1987

Proposition 65 de Californie - CRT : date répertoriée/toxine reproductive masculine
Oxyde d'éthylène (CAS 75-21-8) Inscrit : 7 août 2009

Évaluation HMIS

Nilium Water Soluble Deodorizer, Original FR EXP	
SANTÉ	2
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0
PROTECTION PERSONNELLE	

Évaluation NFPA



SECTION 16: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est proposée uniquement à titre d'information, de considération et d'enquête. Il n'y a aucune garantie, expresse ou implicite, et aucune responsabilité n'est assumée quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des données contenues dans ce document.